



CHEMINS DE SELECTION

CENTRE FEDERAL HANDISPORT

Sous l'égide de la Fédération Française Handisport, le Centre Fédéral garantit auprès des jeunes sportifs accueillis un accompagnement vers un triple projet de vie scolaire, éducatif et sportif. A travers sa mission première d'accompagnement vers la performance sportive, le Centre Fédéral propose une prise en charge singulière pour chaque sportif.

Chaque année, de jeunes sportifs intègrent la structure fédérale selon les conditions listées ci-dessous. Communiquée à l'issue des journées de détection, la sélection est validée par l'équipe technique du Centre Fédéral et approuvée par le Directeur Sportif de la discipline concernée ainsi le médecin du Centre Fédéral. Le nombre de jeunes sélectionnés est à la discrétion de l'équipe technique du Centre Fédéral selon les potentiels affichés et les conditions logistiques imposées par le CREPS Bordeaux-Aquitaine.

Les résultats aux tests d'aptitude physique, les observations menées pendant les séances d'entraînement lors des journées de détection et les résultats obtenus sur les compétitions nationales/internationales ne sont pas les seuls critères d'aide à la décision. La marge de progression, les aspects motivationnels et morphologiques ainsi que le potentiel de l'athlète concerné à horizon 2024 seront pris en compte.

Rappels du cadre

- Structure agréée par la FFH et inscrite dans le projet de performance fédérale (P.P.F) ;
- Hébergé au CREPS Bordeaux-Aquitaine ;
- Internat dans l'enceinte du CREPS ;
- Suivi sportif, médical, paramédical et socio-professionnel par une équipe pluridisciplinaire ;
- Parcours scolaires adaptés ;
- A minima cinq entraînements par semaine.

Les objectifs du CFH

- Améliorer et optimiser les conditions de l'entraînement ;
- Accompagner les sportifs vers leur plus haut-niveau de performance et potentiellement vers les Equipes de France A et/ou Espoirs ;
- Favoriser la construction du double projet : sportif et scolaire.

L'équipe technique du Centre Fédéral

Pierrick GIRAUDEAU : Directeur de la Performance		
Bastien DROBNIIEWSKI : Coordonnateur		
Commission sportive	Commission médicale et paramédicale	Commission socio-éducative
Aurélié TASSEL : Entraîneur référente natation Jean-Baptiste SOUCHE : Entraîneur référent athlétisme Anthony JOUBERT : Entraîneur référent basket fauteuil Benoît FROMENT : Entraîneur référent tennis de table	Emmanuelle CUGY et Sylvain AMBRY : Médecins référents Manon CAMBOULIVES : kinésithérapeute coordonnatrice Charles DESTRUYS : kinésithérapeute Brice DEVENYNS : kinésithérapeute	Angelik FILIPPA : En charge du suivi socio-éducatif Karima MEDJEDED : En charge du suivi scolaire

1. PROFILS CONCERNES PAR LA DETECTION

Les jeunes devront posséder un potentiel physique (force, souplesse, endurance ainsi qu'une condition physique générale), motivationnel et morphologique et répondre aux conditions suivantes :

- Être de nationalité française ;
- Avoir entre 13 et 21 ans. Les jeunes âgés de 13 à 16 ans feront l'objet d'une étude prioritaire ;
- Avoir une licence fédérale compétitive à jour et signée par un médecin ;
- Être inscrit dans une pratique régulière et compétitive de l'athlétisme, la natation, le basket fauteuil ou le tennis de table ;
- Être à jour du suivi médical réglementaire en lien avec la réglementation en vigueur ;
- Présenter un projet scolaire et/ou professionnel sérieux, ou à défaut un projet de formation ;
- Être autonome dans la vie quotidienne ou en capacité de s'inscrire dans une démarche d'acquisition progressive de l'autonomie.

2. PRE-REQUIS DETECTION

Basket-fauteuil :

- Détection filière jeune : Ayant participé à un stage régional JAP puis au stage JAP National
- Et/ou détection filière compétitive : Ayant à minima participé au Championnat de France U23

Athlétisme :

- Détection filière jeune : Ayant participé à un stage régional JAP puis au stage JAP National et au Challenge National des Jeunes Athlètes Handisport -18 ans (triathlon athlétique) / - 23 ans (épreuves combinées)
- Et/ou détection filière compétitive : Ayant à minima participé à un meeting de référence (Talence, Marseille, Tours, Nancy) et/ou au Handisport Open Paris

Natation :

- Détection filière jeune : Ayant participé à un stage régional JAP puis au stage JAP National
- Et/ou détection filière compétitive : Ayant à minima participé à un Championnat de France 25m (cat. Avenir/Jeune)

Tennis de table :

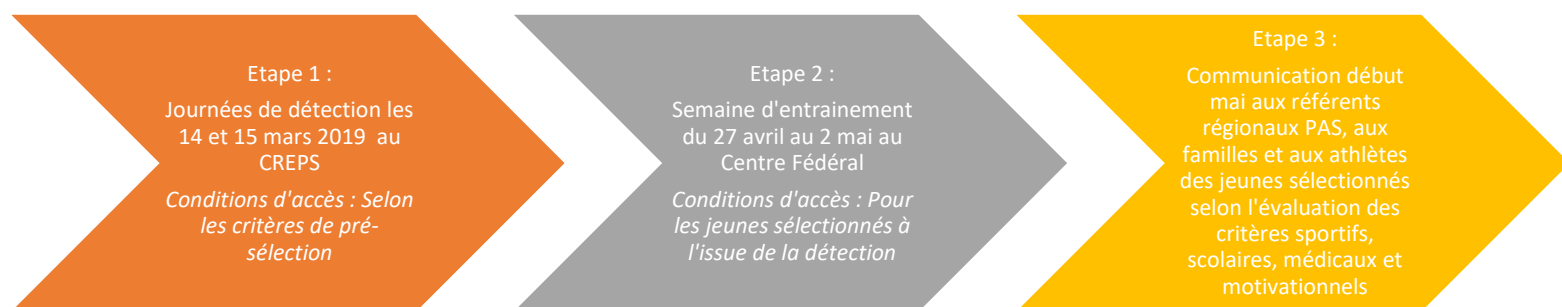
- Détection filière jeune : Ayant participé à un stage régional JAP puis au stage JAP National
- Et/ou détection filière compétitive : Ayant à minima participé à un Championnat de France (cat. Jeunes)

3. JOURNEES DE DETECTION

Les journées de détection auront lieu les **14 et 15 mars 2020** au CREPS Bordeaux-Aquitaine. La présence des jeunes sportifs lors de ces deux journées de tests est obligatoire pour aspirer à intégrer le Centre Fédéral.

D'avance, nous vous remercions de renseigner le formulaire joint à ce courrier pour participer à la détection **avant le 1^{er} janvier 2020**. Notre équipe vous confirmera par écrit votre participation.

4. PROCESSUS POUR INTEGRER LE CENTRE FEDERAL



5. CAS DES PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT

Les partenaires d'entraînement participent à tout ou une partie des entraînements du Centre Fédéral. Ils participent à la préparation des jeunes athlètes sur liste ministérielle « Espoirs », « Relève » ou « Collectifs Nationaux ».

Les conditions :

- Avoir une licence fédérale compétitive à jour et signée par un médecin ;
- S'entraîner en club ou section handisport à minima trois fois par semaine dans une logique de compétition ;
- Être présent(e) à minima à deux séances par semaine ;
- Avoir un comportement exemplaire et contribuer à la dynamique des groupes d'entraînement ;
- Engagement financier : 50 euros / mois
- Contrat bipartite entre le Centre Fédéral et le sportif réévaluer chaque mois selon l'assiduité et l'engagement dans la structure.

Au préalable : Tests sur un à trois jours d'entraînement (consécutifs ou non)